



LA CHAUX-DE-FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE  
UHRENMETROPOLE  
METROPOLI OROLOGIERA  
WATCHMAKING METROPOLIS

## Rapport d'information du Conseil communal

relatif aux places de jeux en Ville

(du 11 mai 2011)

### au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

#### Introduction

Les places de jeux pour enfants sont essentielles au développement moteur et psychomoteur des petits dès leur plus jeune âge. Mises à disposition des familles, qui n'ont souvent pas l'espace suffisant à offrir pour bouger, grimper, se suspendre ou sauter, elles permettent aux enfants de mettre leur corps en scène, de se mettre en scène. Équilibre, agilité, force et courage, sont autant de compétences essentielles pour grandir. Avec une touche de couleurs, d'éléments improbables à découvrir, les places de jeux offrent même une part de rêve, éveillent l'imaginaire et mènent à l'aventure.

#### Quelques considérations sur les équipements et la sécurité

L'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) et le Bureau de prévention des accidents (BPA) ont organisé en avril 2010 à Neuchâtel un cours de sécurité des aires de jeux en ville. Ce cours a été suivi par le chef de service des Espaces verts et le responsable de l'atelier de menuiserie de la Voirie.

Après avoir terminé cette formation, toutes les places de jeux en Ville ont été vérifiées et une liste des points de dysfonctionnement a été établie.

La majorité des places de jeux a été construite dès 1980 par les ateliers des Travaux publics. Chaque corps de métier s'est efforcé d'offrir aux enfants de notre Ville de beaux jeux tout en restant dans une enveloppe budgétaire raisonnable. Fabriquer nos propres jeux nous a permis d'en assumer l'entretien et d'effectuer des réparations de manière efficace et économique. Pour ce qui concerne les surfaces amortissantes, nous avons employé des dalles de sécurité, mais installées au plus juste vu les budgets alloués. Aujourd'hui ces surfaces sont devenues vétustes et méritent d'être remplacées; d'autre part, elles sont insuffisantes, les normes européennes ayant changé. La mise en conformité des jeux, nous contraints de les modifier ou de remplacer différentes installations qui sont maintenant vieillottes. Il est bon de rappeler que le risque zéro n'existe pas, mais nous nous devons de nous y rapprocher au maximum.

### Sable

Sur plusieurs sites, le sable devra purement et simplement être supprimé pour des raisons d'hygiène. En effet, les places qui ne sont pas fermées sont systématiquement fréquentées par les chiens ou les chats du quartier. Par ailleurs, le sable est particulièrement abrasif pour les matériaux en polyester et en bois.

### Dalles de sécurité

La majorité des places de jeux sont déjà équipées de dalles de sécurité en caoutchouc recyclé de différentes épaisseurs selon la hauteur de chute possible.

### Moquette sable

Il s'agit d'un nouveau produit anglais sous forme de tapis de 15 mm. Il est installé depuis 15 ans en Angleterre. Il s'emploie comme sol amortissant. Il y a dessous un "shockpad" de différentes épaisseurs qui va servir d'amortissant. Il s'agit d'une dalle de flocons de mousse en polyéthylène à cellules fermées, soudées à chaud pour former un tapis souple et solide. Il est recouvert d'un tissu géotextile. Ces tapis son vendus en différentes teintes. Pour le maintien de cette moquette, du sable de quartz est posé dessus. Ce produit permet de couvrir de grandes surfaces rapidement. Sa longévité est intéressante étant donné qu'après 15 ans l'aspect semble bon.

### Barrière en bois

Les ateliers du Service de la Voirie réalisent des barrières en bois afin d'assurer une sécurité accrue, notamment là où il y a des jardins d'enfants et un danger important avec la circulation routière. Plusieurs places de jeux avec bac à sable seront entourées par une petite barrière en bois (comme celles installées à la Place des Lilas).

### Panneau d'information

Sur chaque place de jeu un panneau d'informations sera scellé. Il mentionnera l'endroit, ce qu'il est possible et interdit d'y faire, et rappellera que la place est sous la surveillance du public. Toutes déprédations seront à signaler au numéro de téléphone qui sera indiqué. Les enfants continueront d'être sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.

### Aspect juridique

Le chef de service des Espaces verts est également le délégué du BPA. Toutes les données techniques nécessaires pour garantir une sécurité optimale sont données aux menuisiers lors de la construction de nouveaux jeux ou de leur réfection. Elles répondent à la norme européenne SNEN 1176.

Suite aux modifications intervenues sur cette norme, nos places de jeux doivent être revues pour garantir un maximum de sécurité.

### **Analyse de l'état des places de jeux et travaux nécessaires**

Nous avons établi un descriptif des 38 places de jeux en Ville (voir annexe no 1). Plusieurs sont désuètes et devront être entièrement refaites. Depuis les années 1980, certaines ont déjà été transformées, voire refaites, d'autres sont en attente, mais toutes ne répondent plus aux nouvelles normes de sécurité. Il est à noter que le choix des matériaux est primordial. Il existe sur le marché une gamme de jeux faits avec des matériaux tels que des panneaux en monobloc extrêmement résistant ainsi que des éléments métalliques galvanisés ou en inox qui sont réalisés pour durer. Pour l'élimination des anciennes dalles de sécurité et le bois, il est prévu de les amener à la société Vadec SA. Les autres matériaux seront mis à la déchetterie communale.

Afin de rendre ces places attractives, les nouveaux jeux correspondront aux nouveautés ou derniers produits sur le marché.

## **Analyse des besoins en Ville**

Le descriptif que nous avons établi des travaux à effectuer prend en compte les besoins présumés en places de jeux. Afin de cerner ces besoins, le Service de géomatique a préparé le tableau ci-dessous au moyen d'une carte de la Ville (voir annexe no 2) divisés par quartiers et places de jeux. Cette étude a été réalisée en tenant compte de deux tranches d'âges (jusqu'à 7 ans et de 7 ans à 15 ans) ainsi que du nombre d'enfants par quartier. Les places de jeux appartenant aux privés et aux gérances d'immeubles ne sont pas prises en compte même si nous pouvons en répertorier quelques-unes.

<b>No quartier</b>	<b>Nom</b>	<b>Moins de 7 ans</b>	<b>Entre 7 et 15 ans</b>	<b>Total enfants</b>	<b>Total habitants</b>
1	Ville ancienne	151	181	332	2307
2	Centre	175	248	423	2884
3	Abeille-Numa-Droz	381	450	831	5358
4	Succes	142	171	313	2096
5	Forges-Endroits	350	422	772	4351
6	Pouillerel-Postiers	112	153	265	1718
7	Beauregard	74	143	217	1378
8	Bel-Air	75	89	164	1316
9	Charrière	174	202	376	2450
10	Croix-Fédérale	265	345	610	4022
11	Olives-Crosettes	57	115	172	1009
12	Crêtets	162	275	437	2646
13	Ruche	245	344	589	3929
14	Eplatures - Crêt-du-Loche	44	61	105	596

<b>Secteurs hors ville</b>					
15	Secteur ouest	23	18	41	272
16	Secteur nord	29	48	77	361
17	Secteur est	20	29	49	366
18	Secteur sud	17	33	50	250
<b>Total</b>		<b>2496</b>	<b>3327</b>	<b>5823</b>	<b>37309</b>

Source : extrait du registre du contrôle des habitants du 10.02.2011

### **Programme**

Sous réserve des arbitrages budgétaires, cette campagne d'assainissement des places de jeux se déroulera sur six ans. Nous avons prévu de commencer les travaux qui s'imposent dès le printemps 2011. Afin d'entamer au plus vite les aménagements des différentes places prévues pour cette année, nous allons requérir la collaboration des entreprises de la place.

Le détail des travaux à effectuer sur les places de jeux en Ville est indiqué dans l'annexe no 1. La planification et les montants prévus sont les suivants :

### **Récapitulatif des montants pour modifications des différentes places de jeux**

#### Travaux prévus en 2011

<b>N° des places de jeux</b>	<b>Emplacements</b>	<b>Montants</b>	
1	Forges / Châtelot	CHF	50'000.00
3	Blaise-Cendrars	CHF	10'000.00
7	Place des Tourelles	CHF	3'000.00
9	Courtil du Sautier	CHF	500.00
11	Stavay-Mollondin	CHF	500.00
13	Collège de La Charrière	CHF	100'000.00
15	Rue des Sagnes	CHF	3'500.00
19	Parc de l'Ouest	CHF	3'000.00

23	Collège de l'Ouest	CHF	3'000.00
24	Temple de l'Abeille	CHF	500.00
27	Collège des Foulets	CHF	500.00
29	Parc des Crêtets	CHF	50'000.00
32	Square des Buissons	CHF	500.00
33	Collège de la Promenade	CHF	45'000.00
36	Paddock (fera l'objet d'un rapport séparé)	CHF	0.00
38	Crêt-du-Loche	CHF	100'000.00
	Divers, imprévus et autres	CHF	30'000.00

<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>400'000.00</b>
----------------	--	------------	-------------------

#### Travaux prévus en 2012

5	Gare du Crêt-du-Loche	CHF	1'000.00
10	Bois-du-Petit-Château	CHF	100'000.00
12	Rue du Dr. De Quervain	CHF	37'000.00
22	Rue du Progrès	CHF	42'000.00
35	Piscine des Mélèzes	CHF	20'000.00

<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>200'000.00</b>
----------------	--	------------	-------------------

#### Travaux prévus en 2013

10	Bois-du-Petit-Château	CHF	60'000.00
17	Place du Bois	CHF	85'000.00
30	Parc Gallet a	CHF	25'000.00
34	Croix-Fédérale	CHF	30'000.00

<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>200'000.00</b>
----------------	--	------------	-------------------

Travaux prévus en 2014

6	Bois-Noir 13	CHF	28'000.00
18	Place des Lilas	CHF	62'000.00
20	Rue de l'Avenir	CHF	40'000.00
28	Gentianes	CHF	70'000.00
<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>200'000.00</b>

Travaux prévus en 2015

2	Charles-Naine 38-42	CHF	64'000.00
4	Esplanade du Cadran	CHF	10'000.00
8	Nord 149	CHF	20'000.00
14	Foyer Handicap	CHF	8'000.00
16	Place du Communet	CHF	1'000.00
21	CMND	CHF	45'000.00
25	Parc des Musées	CHF	20'000.00
26	Commerce 107	CHF	7'000.00
31	Parc Gallet b	CHF	25'000.00
<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>200'000.00</b>

Travaux prévus en 2016

37	Collège du Valanvron	CHF	40'000.00
	Pas encore défini, pour des nouvelles places en ville ou des compléments pour d'autres places	CHF	160'000.00
<b>Total :</b>		<b>CHF</b>	<b>200'000.00</b>

<b>Investissement total sur 6 ans</b>	<b>CHF</b>	<b>1'400'000.00</b>
---------------------------------------	------------	---------------------

## **Respect des lignes prioritaires fixées par le programme de législation**

La valorisation des places de jeux figure dans le programme de législation sous la rubrique projets stratégiques/espaces urbains de la ligne directrice no 3.

## **Subventions**

Aucune. Néanmoins, le Service des Espaces verts sollicitera financièrement les clubs services de la Ville ainsi que les anciens donateurs pour les projets qui pourraient les intéresser.

## **Conséquences sur les finances**

La remise en état des places de jeux sera répartie sur 6 ans, entre 2011 et 2016 et sera financée par le budget des investissements sous la rubrique "crédits spéciaux", sous réserve des arbitrages budgétaires.

## **Conséquences sur les ressources humaines**

La plus grande partie des travaux sera effectuée par des entreprises de la place. Le montage sera fait en collaboration avec des menuisiers de la Voirie et des employés du Service des Espaces verts.

## **Collaboration intercommunale**

Aucune collaboration n'est prévue. La Ville du Locle a déjà refait ses places de jeux.

## **Eléments relatifs au développement durable**

### a) Aspects environnementaux

Il est important de procéder à l'entretien et à la réfection des places de jeux existantes qui sont des lieux de rencontres privilégiés permettant le renforcement des liens sociaux.

Il y a de nombreuses années, les rues appartenaient aux enfants qui y jouaient. Aujourd'hui, les voitures en ont pris possession et certaines occupent parfois les trottoirs en toute illégalité.

Sans abandonner l'idée de restituer quelques rues aux habitants et aux activités de délasserment, nous devons aussi trouver d'autres possibilités d'épanouissement pour nos enfants, et ce sont les places de jeux.

b) Aspects sociaux

Les enfants ont un grand besoin de se dépenser, que ce soit à l'école pendant les récréations ou en dehors de l'école sur les places de jeux prévues à leur usage. Chaque place de jeux est un espace où les enfants doivent trouver convivialité et détente. Ils apprennent à se socialiser entre eux, à prendre confiance en soi et avec les autres. Ils découvrent différents éléments de jeux où ils peuvent développer le sens de l'équilibre, la sensation de vitesse, à maîtriser leur peur du vide et de l'espace où ils évoluent. Les différentes couleurs employées sur les places de jeux ont également de l'importance pour se sentir bien et à l'aise et à avoir du plaisir.

c) Aspects économiques

Le remplacement et la mise en conformité des places de jeux sont nécessaires pour assurer la sécurité des enfants qui fréquentent les places de jeux de notre Ville et éviter des accidents coûteux.

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures et Energies lors de sa séance du 9 mai 2011 qui l'a accepté à l'unanimité des membres présents.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs le conseillers généraux, de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'information.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président                      Le chancelier  
Laurent Kurth                  Thibault Castioni

**Annexes :**            Liste des différentes places de jeux en Ville (annexe no 1)  
                          Plan : distribution des enfants par quartier (annexe no 2)